

Les élus MGEN au cœur de l'action mutualiste

MGEN est adhérente à la FNMF* qui fédère la quasi-totalité des mutuelles. À leurs côtés, elle promeut le droit de tous à la pleine santé, en coordination avec la Sécurité sociale. Elle les représente et les accompagne, en leur offrant appui juridique, réglementaire et technique, et en facilitant la coopération entre les acteurs de la santé. Elle défend le modèle mutualiste pour un système de santé solidaire, protecteur et universel.

La Mutualité Française participe activement au débat national autour des questions de protection sociale et de santé : projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), grand âge, santé mentale... Elle est force de proposition sur les grands dossiers du système de santé auprès des pouvoirs publics et des parlementaires. Elle entretient également un dialogue avec les organisations syndicales, les représentants des professions de santé et les associations d'utilisateurs.

La Mutualité Française siège dans les principales organisations de la protection sociale et de la santé : Assurance maladie (Cnam, Cnam...), Agences régionales de santé (ARS), conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)...



UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE

Elle fédère la quasi-totalité des mutuelles*, défend leurs intérêts collectifs et intervient au cœur du débat public.

(*) Régies par le code de la Mutualité



UNE FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE

Elle accompagne les mutuelles dans leurs activités : conseil juridique, médiation, formation, expertises métiers, solutions data, promotion de leurs spécificités.



UN FORT ANCRAGE TERRITORIAL

17 Unions régionales pour représenter la Fédération et les mutuelles adhérentes. Une centaine de mutuelles ou unions de mutuelles gestionnaires de services de soins et d'accompagnement mutualistes.

La mutualité française IDF (MUFIF) représente la FNMF dans notre région. Elle fonctionne selon des règles démocratiques. Ses 36 administrateurs sont des élus bénévoles qui portent les mandats dans les différentes instances.

Des élus témoignent !

- Comment se concrétise votre mandat au sein de la mutualité française IDF ?



Ghislaine : Je siège au conseil d'administration de la MUFIF depuis 2016. A ce titre, je contribue aux travaux, en veillant à ce que le positionnement de MGEN y soit pleinement entendu. Plus concrètement, nous déterminons

les orientations stratégiques de notre union régionale en matière de prévention et promotion de la santé, d'influence et de politiques publiques.



Michaël : Comme Ghislaine, depuis 2024, je siége au conseil d'administration de la MUFIF. Néanmoins, ainsi que la présidente MGEN du Val d'Oise, j'y représente le groupe VYV, dont MGEN est membre.

Ghislaine : Nous avons également la responsabilité de représenter la MUFIF dans les instances où elle siége. Pour ma part, je porte plusieurs mandats, au sein du conseil de la CPAM du Val de Marne, de la CRESS* d'Ile de France et de Promosanté Ile de France.

Ces mandats nous permettent de nous assurer que les droits des assurés en matière de santé restent au cœur de l'action publique, que les valeurs de notre protection sociale, qui rejoignent celle du mutualisme, sont respectées. Il s'agit aussi de garantir l'articulation de nos actions avec celles des organismes publics et de nos partenaires.

Ainsi, au sein de la Commission d'Action Sanitaire et Sociale et de prévention de la CPAM, nous arbitrons l'attribution des subventions aux associations porteuses de projet et nous déterminons les mesures d'aides financières destinées aux assurés en situation de précarité, par exemple.

Michaël : De mon côté, comme plusieurs autres élus ou militants MGEN de la région dans leurs départements respectifs, je siége à la commission des financeurs des Yvelines. C'est une instance départementale créée en 2016, visant à financer et à coordonner les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Mon rôle est d'être garant que la commission des financeurs respecte bien le cahier des charges qui est le sien. Les enjeux financiers et de société sont importants, et, à ce titre je me dois d'avoir un regard vigilant, voire critique, sur les projets présentés, même si la technicité des dossiers complique le travail d'analyse. Je suis conscient que la confiance que m'accorde la MUFIF ne va pas sans une vraie responsabilité.

Par ailleurs, je représente la MUFIF auprès de la Chaire ESS de l'Université Gustave Eiffel.

Par l'engagement de ses élus, MGEN est en prise directe avec les politiques publiques territoriales dans lesquelles elle défend les valeurs de la mutualité.

*Fédération Nationale de la Mutualité Française

*Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire